

AKTUELL

BIODIVERSITÉ

Aux racines du vivant

Tatiana Salvan

Souvent absents des pratiques agricoles, les arbres remplissent pourtant de multiples fonctions écologiques. Afin de reconnecter les espaces et de renforcer la biodiversité, la fondation Hellef fir d'Natur relance donc « E Bam an d'Gewan », une campagne de plantation d'arbres en milieu agricole.

Même isolés au milieu d'un champ, les arbres remplissent d'importantes fonctions écologiques. Véritables refuges pour la faune, ils fournissent un abri, de la nourriture et servent de sites de reproduction à de nombreux animaux, notamment des oiseaux, des insectes et de petits mammifères. Sans oublier qu'ils peuvent constituer de précieux points d'ombre, pour les animaux d'élevage par exemple. Leurs fleurs, qui produisent du nectar et du pollen, sont également essentielles pour les abeilles, les papillons et autres insectes polliniseurs, indispensables à la reproduction des plantes, y compris des cultures agricoles, et donc à notre survie. En servant d'abris à des oiseaux, à des araignées ou à des insectes, comme les coccinelles – qui se nourrissent de ravageurs, tels que les pucerons ou les chenilles, lesquels causent d'importants dégâts aux cultures –, les arbres peuvent en outre offrir une régulation naturelle des nuisibles, et ainsi permettre de limiter l'usage de pesticides.

Les arbres jouent aussi un rôle essentiel dans la protection des ressources en eau, en limitant le ruissellement et en favorisant l'infiltration. Leurs racines stabilisent les sols, réduisant ainsi l'érosion, tandis que la chute des feuilles enrichit la terre en matière organique, améliorant progressivement sa structure et sa fertilité. Sans oublier bien sûr leur rôle crucial, même à petite échelle, dans la lutte contre le réchauffement climatique grâce à leur capacité de captation et de stockage du CO₂.

Les arbres sont donc précieux à de multiples niveaux. Or, au Luxembourg, l'état des forêts (qui couvrent 35,6 % du territoire), « a continué de se détériorer ces cinq dernières années. Ceci est particulièrement visible au nombre élevé, parfois croissant, d'arbres gravement endommagés ou morts », a récemment alerté Serge Wilmes, le ministre de l'Environnement, dans une réponse parlementaire. « 4/5 de nos arbres présentent des signes de dommages. Les nombreuses sécheresses de ces dernières années ont laissé des traces sur de nombreux arbres et ont affaibli leur vitalité et leur résilience », a-t-il encore

précisé, avant de prévenir : « Cette tendance à la détérioration de la santé de nos arbres se poursuivra dans les années à venir en raison du changement climatique. Des sécheresses de plus en plus fréquentes, des températures élevées et une augmentation de l'incidence des agents pathogènes mettront nos arbres sous pression et les rendront moins résilients. »

Reconnecter les habitats

Si le reboisement des forêts est indispensable, étendre les pratiques agroforestières permet également d'agir concrètement en faveur des écosystèmes, d'autant que la moitié de la surface du pays (49,6 %) est dévolue à l'agriculture. De surcroît, « le pays est très fragmenté : les habitats, les forêts ne sont plus connectés entre eux », explique au woxx la fondation Hellef fir d'Natur. Or, les arbres dans le paysage agricole, tout comme les haies, font figure de pont entre les milieux naturels et favorisent les déplacements de nombreuses espèces.

Dans le cadre de son programme ReStruktur, qui vise au maintien et à la création de structures paysagères pour renforcer les habitats naturels, la fondation Hellef fir d'Natur lance donc à nouveau l'opération « E Bam an d'Gewan », qui durera jusqu'à fin septembre. Cette campagne de plantation d'arbres en milieu agricole s'adresse aux agriculteur·rices et propriétaires fonciers (publics ou privés) disposant de grandes surfaces. « Mais nous sommes très flexibles quant à la taille de la surface, nous décidons au cas par cas », précise Hellef fir d'Natur, qui fournit gratuitement les plants – issus d'essences locales adaptées, telles que le pommier, le poirier, le prunier, le chêne ou encore le châtaignier –, mais aussi le matériel, les protections contre le gibier ou le pâturage, ainsi que le paillage biodégradable. La fondation propose aussi un accompagnement technique personnalisé, en fonction du site et des besoins de chaque participant·e, sans frais. « On peut fournir un seul arbre comme plus d'une centaine, pour les personnes désireuses de faire un verger par exemple », souligne-t-elle. « Les arbres s'intègrent facilement dans les pratiques agricoles existantes. Ils contribuent à enrichir le paysage et à renforcer la trame écologique, sans perturber le fonctionnement de l'exploitation. »

Contact : bam@naturemwelt.lu
ou +352 29 04 04-323

SHORT NEWS

Baisse des émissions de gaz à effet de serre

(ts) – En 2024, année la plus chaude jamais enregistrée et première année avec plus de 1,5 °C au-dessus des niveaux préindustriels, le Luxembourg a émis près de 6,8 millions de tonnes équivalent CO₂, selon le bilan provisoire des émissions de gaz à effet de serre (GES), soit 100.000 tonnes de moins qu'en 2023. Un chiffre qui se situe 2,75 % en dessous de l'allocation fixée pour l'année. Les émissions se situent également en dessous du niveau de 2020, année marquée par les confinements, et ont diminué de 33 % par rapport à 2005, année de référence. Le transport (59,1 % des émissions totales), les bâtiments (19,7 %), ainsi que l'agriculture et la sylviculture (10,8 %) restent les plus gros émetteurs de GES, suivis des secteurs de l'énergie, des industries manufacturières et de la construction (7,8 % des émissions totales) et du traitement des déchets et des eaux usées (2,6 %). Ces deux derniers secteurs, ainsi que celui des bâtiments, ont toutefois dépassé leurs allocations d'émissions de 2024. À noter que les installations industrielles qui échangent des quotas d'émission au niveau européen ne sont pas prises en compte dans ces résultats plutôt encourageants, mais une baisse de plus de 6 % a également été enregistrée dans ce secteur entre 2023 et 2024. Le bilan définitif devrait être publié d'ici mars 2026. Pour atteindre l'objectif de la neutralité climatique d'ici 2050 au plus tard, le Luxembourg doit réduire ses GES de 55 % d'ici 2030 par rapport au niveau de 2005.

Des PC et smartphones plein les armoires

(fg) – Que faisons-nous de nos smartphones, PC, laptops et tablettes une fois qu'ils sont devenus obsolètes ? Dans la plupart des cas, nous les gardons, affirme le Statec dans une enquête publiée il y a quelques jours. « Les pratiques n'ont quasiment pas évolué ces dernières années », constate l'institut statistique, en se référant à sa précédente enquête publiée en 2023. Ainsi, 66 % des personnes interrogées gardent le smartphone dont elles n'ont plus l'usage, 64 % gardent leur tablette ou laptop et 52 % leur PC fixe. Seize à 18 % du panel disent revendre ou donner son matériel, tandis que le recyclage ou la collecte des déchets électroniques absorbent 14 % des smartphones, 17 % des laptops et tablettes, et 26 % des PC fixes. Les outils numériques directement jetés à la poubelle sans recyclage concernent encore 2 % des smartphones, 3 % des tablettes et laptops et 5 % des PC fixes. Les jeunes tiennent davantage à conserver leurs anciens smartphones (73 % des 16-24 ans) que leurs aînés, relève le Statec. Quant aux critères motivant l'achat de ces matériels, l'élément le plus déterminant est le prix (dans 64 % des cas), suivi par la vitesse et la capacité de stockage (49 %), la marque, le design ou la taille (48 %) et l'efficacité énergétique (26 %). Plus de 62 millions de tonnes de déchets électroniques ont été produites dans le monde en 2022, selon l'ONU. Soit un quasi-doublement depuis 2010. Envoyés le plus souvent dans des pays du Sud, ces déchets représentent un gaspillage de ressources, provoquent des pollutions toxiques et décuplent les inégalités sociales, alertent les Nations unies.

UN-Plastikabkommen: In die nächste Runde

(mc) – Vom 4. bis zum 14. August diskutieren Vertreter*innen von 170 Ländern in Genf, um in einer entscheidenden letzten Verhandlungsrunde einen globalen, rechtlich verbindlichen Plastikvertrag zu beschließen. Das mittlerweile sechste Treffen, der auf ursprünglich fünf Treffen ausgelegten Runde des „Intergovernmental Negotiating Committee“ (INC-5.2), geht auf eine Resolution der UN-Umweltversammlung vom März 2022 zurück. Weil ein internationales Abkommen Ende letzten Jahres im südkoreanischen Busan hauptsächlich an der Unvereinbarkeit der Positionen zweier Hauptlager gescheitert war (woxx 1815), setzen Parteien verstärkt auf einen Konsensentwurf. Eine Allianz aus über 60 Staaten – darunter Luxembourg als Teil der EU sowie Länder wie Kenia, Norwegen und Peru – fordert verbindliche Produktionsobergrenzen und ein Verbot giftiger Additive. Öl- und Gasförderstaaten, wie Saudi-Arabien, Russland und Iran pochen dagegen auf die Unantastbarkeit der Herstellung. Als entscheidend könnte sich die Haltung der USA erweisen, wobei Trumps Pro-Erdöl-Kurs wenig Spielraum für ein Umdenken lässt. In Luxembourg lag die Recyclingquote 2024 bei 48,8 Prozent, bei steigender Sammelmenge. Jedes Jahr kommt mehr Plastik in den Umlauf. Derzeit werden weltweit rund 460 Millionen Tonnen Plastik pro Jahr produziert, nur etwa zehn Prozent davon werden recycelt, über 30 Millionen Tonnen landen jährlich im Meer. Eine Anfang August im Lancet veröffentlichte Studie warnt vor einer globalen Plastikkrise mit jährlichen gesundheitlichen Schäden in Billionenhöhe. Ohne politische Gegenmaßnahmen drohe laut Studie eine Verdreifachung der Produktion bis 2060.